

**L'an deux mille quatorze le 26 avril à 11 heures**

Nombre de Conseillers Municipaux en exercice : 15

Etaient présents : *Alain PARSY - Cathy BONA-LECLERCQ - Jean-Luc THÉRON - Guillaume BOHACZ - Priscilla COLLET - Thierry DEFONTAINE - Jean-Marc DELACOURT - Joël DEMAUX - Hubert FAUQUEUX - Vincent FRÉMEAUX - Bernard HUREZ*

Etaient absents excusés : *Didier GILLERON - Jean-Marc BÉZÉ - Pascale CARDON-PETIT - Frédéric DUBOIS*

Le Conseil a choisi pour secrétaire : Monsieur *Joël DEMAUX*.

### LECTURE DU COMPTE-RENDU DU 11 AVRIL 2014

Le conseil municipal approuve le compte-rendu de la réunion du 11 Avril 2014 à l'unanimité.

### RÉVISION DU TAUX DES TAXES LOCALES

Monsieur le Maire rappelle à l'assemblée le taux des taxes locales en vigueur depuis 2008 :

- Taxe d'habitation                      10.54 %
- Taxe sur le foncier bâti                8.43 %
- Taxe sur le foncier non bâti        21.46 %

Il poursuit en proposant aux membres du Conseil Municipal de ne pas augmenter ces taux.

Aussi, après en avoir délibéré, les conseillers municipaux décident, à l'unanimité, de ne pas augmenter les taux des taxes locales.

<b>COMPTE ADMINISTRATIF 2013 COMMUNE</b>
--

Le Compte administratif 2013 de la Commune est présenté comme suit:

Section FONCTIONNEMENT	Dépenses	161 815.71 €
	Recettes	323 572.49 €
	Résultat reporté	Excédent de 1 244 908.49 €

<b>Excédent de fonctionnement</b>	<b>1 406 665.27 euros</b>
-----------------------------------	---------------------------

Section INVESTISSEMENT	Dépenses	118 563.95 €
	Recettes	52 768.27 €
	Résultat reporté	Excédent de 13 904.95 €

<b>Déficit d'investissement</b>	<b>51 890.73 euros</b>
---------------------------------	------------------------

Après en avoir délibéré, les conseillers municipaux approuvent le Compte Administratif, conforme au compte de gestion du percepteur.

<b>APPROBATION DU COMPTE DE GESTION 2013 DU PERCEPTEUR COMMUNE</b>
--

Le Conseil Municipal,

Considérant que tout est en ordre

- après s'être fait présenter les budgets et décisions modificatives de l'exercice 2013,
  - après avoir approuvé le compte administratif 2013,
  - après s'être assuré que le receveur a repris dans ses écritures le montant de chacun des soldes figurant au bilan de l'exercice 2013, celui de tous les titres de recettes émis et celui de tous les mandats de paiement ordonnancés et qu'il a procédé à toutes les opérations d'ordre qu'il lui a été prescrit de passer dans ses écritures ;
- 1) statuant sur l'ensemble des opérations effectuées du 01.01.2013 au 31.12.2013;
  - 2) statuant sur l'exécution du budget de l'exercice 2013 en ce qui concerne les différentes sections budgétaires et budgets annexes ;
  - 3) statuant sur la comptabilité des valeurs inactives,

Déclare que le compte de gestion dressé, pour l'exercice 2013, par le receveur, visé et certifié conforme par l'ordonnateur, n'appelle ni observation, ni réserve de sa part.

AFFECTION DES RÉSULTATS DE L'EXERCICE 2013  
COMMUNE

**RESULTATS DE L'EXERCICE 2013**

<b><u>Section d'investissement</u></b>		<b><u>Section de fonctionnement</u></b>	
Résultats de l'année 2013	- 65 795.68 €	Résultats de l'année 2013	161 756.78 €
Résultats antérieurs	13 904.95 €	Résultats antérieurs	1 244 908.49 €
Résultats cumulés à la clôture de l'exercice 2013	- 51 890.73 €	Résultats cumulés à la clôture de l'exercice 2013	1 406 665.27 €

**Excédent global de 1 354 774.54 euros.**

**AFFECTATION DES RESULTATS**

Le Conseil Municipal décide d'affecter :

- en report à nouveau de la section d'investissement,  
soit (C/110) ligne budgétaire 001 - 51 890.73 euros
- et, en report à nouveau de la section de fonctionnement,  
soit (C/110) ligne budgétaire 002 1 406 665.27 euros

**VOTE DU BUDGET PRIMITIF 2014  
COMMUNE**

Le Budget primitif 2014 est présenté en équilibre et adopté à l'unanimité comme suit :

Section FONCTIONNEMENT	Dépenses = Recettes	1 625 056.54 €
Section INVESTISSEMENT	Dépenses = Recettes	564 480.00 €

**COMPTE ADMINISTRATIF 2013  
SERVICE DES EAUX**

Le Compte administratif 2013 du Service des Eaux est présenté comme suit:

Section FONCTIONNEMENT	Dépenses	37 649.63 €
	Recettes	42 280.54 €
	Résultat reporté	Excédent de 134 425.92 €

<b>Excédent de fonctionnement</b>	<b>139 056.83 euros</b>
-----------------------------------	-------------------------

Section INVESTISSEMENT	Dépenses	2 857.60 €
	Recettes	4 559.83 €
	Résultat reporté	Excédent de 7 226.39 €

<b>Excédent d'investissement</b>	<b>8928.62 euros</b>
----------------------------------	----------------------

Après en avoir délibéré, les conseillers municipaux approuvent le Compte Administratif, conforme au compte de gestion du percepteur.

**APPROBATION DU COMPTE DE GESTION 2013 DU PERCEPTEUR  
SERVICE DES EAUX**

Le Conseil Municipal,

Considérant que tout est en ordre

- après s'être fait présenter les budgets et décisions modificatives de l'exercice 2013,
  - après avoir approuvé le compte administratif 2013,
  - après s'être assuré que le receveur a repris dans ses écritures le montant de chacun des soldes figurant au bilan de l'exercice 2013, celui de tous les titres de recettes émis et celui de tous les mandats de paiement ordonnancés et qu'il a procédé à toutes les opérations d'ordre qu'il lui a été prescrit de passer dans ses écritures ;
1. statuant sur l'ensemble des opérations effectuées du 01.01.2013 au 31.12.2013;
  2. statuant sur l'exécution du budget de l'exercice 2013 en ce qui concerne les différentes sections budgétaires et budgets annexes ;
  3. statuant sur la comptabilité des valeurs inactives,

Déclare que le compte de gestion dressé, pour l'exercice 2013, par le receveur, visé et certifié conforme par l'ordonnateur, n'appelle ni observation, ni réserve de sa part.

**AFFECTATION DES RESULTATS DE L'EXERCICE 2013  
SERVICE DES EAUX**

**RÉSULTATS DE L'EXERCICE 2013**

<b><u>Section d'investissement</u></b>		<b><u>Section de fonctionnement</u></b>	
Résultats de l'année 2013	1 702.23 €	Résultats de l'année 2013	4 630.91 €
Résultats antérieurs	7 226.39 €	Résultats antérieurs	134 425.92 €
Résultats cumulés à la clôture de l'exercice 2013	8 928.62 €	Résultats cumulés à la clôture de l'exercice 2013	139 056.83 €

**Excédent global de 147 985.45 euros.**

**AFFECTATION DES RESULTATS**

Le Conseil Municipal décide d'affecter :

- en report à nouveau de la section d'investissement,  
soit (C/110) ligne budgétaire 001 8 928.62 euros
- et, en report à nouveau de la section de fonctionnement,  
soit (C/110) ligne budgétaire 002 139 056.83 euros

**VOTE DU BUDGET PRIMITIF 2014  
SERVICE DES EAUX**

Le Budget primitif 2014 est présenté en équilibre et adopté à l'unanimité comme suit :

Section FONCTIONNEMENT     Dépenses = Recettes     180 956.83 €

Section INVESTISSEMENT     Dépenses = Recettes     50 885.45 €

Après en avoir délibéré, le conseil d'administration vote le budget primitif, tel que présenté ci-dessus.

**QUESTIONS DIVERSES**

Néant.

